



Assemblée générale

Distr. générale
15 juillet 2021
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session

Point 75 b) de la liste préliminaire*

**Promotion et protection des droits humains :
questions relatives aux droits humains, y compris
les divers moyens de mieux assurer l'exercice
effectif des droits humains et des libertés
fondamentales**

Promotion d'un ordre international démocratique et équitable

Note du Secrétariat

1. Dans sa résolution [18/6](#), le Conseil des droits de l'homme a établi le mandat de l'Expert indépendant sur la promotion d'un ordre international démocratique et équitable et prié l'Expert indépendant de faire rapport chaque année au Conseil et à l'Assemblée générale. Le mandat de l'Expert indépendant et la demande du Conseil le priant de faire rapport chaque année aux deux organes ont été renouvelés récemment par le Conseil dans sa résolution [45/4](#).
2. Dans son quatrième rapport au Conseil des droits de l'homme ([A/HRC/48/58](#)), l'Expert indépendant, Livingstone Sewanyana, examine dans quelle mesure le principe du multilatéralisme, qui est au cœur d'un ordre international démocratique et équitable, est mis à rude épreuve par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et comment, comme cela a été préconisé dans divers forums, le multilatéralisme pourrait être ainsi redynamisé en vue de lutter contre la pandémie et de parvenir à un ordre international démocratique et équitable.
3. Compte tenu de la situation due à la pandémie, l'Expert indépendant compte que son rapport au Conseil des droits de l'homme sera également présenté à l'Assemblée générale. Le Secrétariat a donc l'honneur de renvoyer l'Assemblée générale à ce rapport.

* [A/76/50](#).

